

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Compte-rendu du CEF du 15 mars 2023 **p.2** / Coup de tonnerre, changement de cap dans notre CGT **p.3** / Tract : « Un gouvernement hors-sol » **p.4**

l'agenda



**13^{ÈME} CONFÉRENCE
NATIONALE DE L'UFR**
du 04 au 07 avril 2023
aux Issambres (Saint-Raphaël)

CEF
Le 18 avril 2023

Réunions paritaires à venir

06/04 : **Pétrole** ⇒ CPNE

13/04 : **Industrie Pharma**
⇒ CPPNI

13/04 : **Plasturgie**
⇒ CMPNPI

17/04 : **Officines** ⇒ CPNE

19/04 : **Collectif Histoire
Sociale** ⇒ réunion

20/04 : **Industrie Pharma**
⇒ CPPNI

10/05 : **Fabrication Pharma
à Façon** ⇒ CSP

11/05 : **Pétrole** ⇒ CPPNI/RPPO
HANDICAP

16/05 : **Laboratoires de
Biologie Médicale extra
hospitaliers** ⇒ CPPNI

Hommage

à Jean CHERET



Jean était un militant et dirigeant de la Fédération de la Pharmacie, où il a contribué à l'unification avec la Fédération des Industries Chimiques. Il a continué son militantisme comme membre du Comité Exécutif Fédéral et du Bureau Fédéral de 1975 à 1991. Il a milité activement comme responsable de la branche Industrie Pharmaceutique.

Jean a aussi été en responsabilité du collectif international de la Fédération. Il a marqué par sa personnalité et restera dans la mémoire de nombreux camarades CGT.

La FNIC-CGT, ses syndicats et ses militants adressent leurs sincères condoléances à sa famille.

CAISSE DE SOLIDARITÉ

**LA FNIC-CGT A OUVERT UNE
CAISSE DE SOLIDARITÉ,
AFIN DE SOUTENIR
LES SYNDICATS DE LA
FNIC-CGT DANS LA LUTTE.**

Orga et vie syndicale

Cotisations 2022

TOUJOURS TROP DE RETARD !

Le dernier état CoGiTiel, au 28 février 2023 nous informe que nous avons encore 182 syndicats d'entreprise qui n'ont rien réglé sur 2022. Ce qui représente un retard de 2 439 FNI et 40 478 timbres impayés en comparaison avec 2021.

Le constat est clair, nous avons toujours trop peu de syndicats qui font remonter au plus vite les règlements des cotisations de leurs syndiqués d'autres attendent la fin de l'année, voire pour certains, la date de clôture du règlement des cotisations.

Il est donc indispensable que dans toutes nos réunions en région, en département avec nos syndicats, un point ORGA soit fait, et que des relances soient faites par nos référents FNIC en territoire, en parallèle de ce qui est déjà fait par la Fédération.

Cette situation qui n'a que trop duré est intolérable, c'est pourquoi des courriers de rappel seront envoyés aux syndicats n'ayant déclaré aucun FNI sur l'année 2022. S'il n'y a pas de contact rapide avec le syndicat, un second courrier sera envoyé aux directions des entreprises pour signifier que la CGT n'y est plus représentée.

VOUS POUVEZ Y PARTICIPER VIA :

- le site de la FNIC-CGT :
<https://fnic-cgt.fr/actualites/caisse-de-solidarite>
- la page Facebook de la FNIC-CGT :
<https://www.facebook.com/FNIC.CGT/>
- directement sur le site HelloAsso :
<https://www.helloasso.com/associations/federation-nationale-des-industries-chimiques-cgt>
- le QR Code HelloAsso :



L'actualité du **MILITANT** des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel — 1,06 euro

ISSN : 1762- 4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

Actualité fédérale

COMPTE-RENDU DU CEF DU 15/03/2023

AU VU DE L'ACTUALITÉ SOCIALE, LE CEF S'EST DÉROULÉ EN PRÉSENTIEL ET EN DISTANCIEL.

□ ACTUALITÉ GÉNÉRALE

La situation en Ukraine ne date pas du 22 février 2022, comme veut le faire croire la classe dominante, mais de 2014 avec les accords de Minsk.

À l'origine, les livraisons de matériels militaires devaient se limiter à du matériel défensif pour éviter l'escalade et empêcher une confrontation directe entre l'OTAN et la Russie. Mais les hélicoptères se sont transformés en canons Caesar, en drones kamikazes, en lance-roquettes longue portée, en chars de dernière génération, etc, ce qui a concouru à l'escalade du conflit.

Les manifestations massives se poursuivent en Israël face à une loi asservissant la justice au gouvernement le plus à droite de toute l'histoire du pays, dans un contexte de radicalisation des colons juifs envers les Palestiniens. Pas un jour où on n'apprend un nouveau crime de guerre contre des Palestiniens qui se font massacrer, dans l'indifférence quasi-générale.

En France, où continue de frapper une hausse des prix qui amène des grèves sur les salaires un peu partout, on est focalisé sur la réforme des retraites. Pour autant, il faudra bien se poser la question de l'échelle mobile des salaires, indexée sur les prix, et cela nécessite aussi un rapport de forces interprofessionnel.

Le Sénat vient d'approuver une version du projet de loi sur la réforme des retraites qui vise à porter l'âge de départ à 64 ans, un allongement de la durée de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein à 43 annuités et un maintien, voire une aggravation, des inégalités femmes/hommes et des inégalités sociales.

Nous devons augmenter le rapport de forces, la multiplication des grèves reconductibles dans les entreprises, pour aller vers l'arrêt de l'économie, si nous voulons faire plier le gouvernement.

La lutte actuelle illustre bien les enjeux de "quelle CGT nous avons besoin" et ne se résume pas à un duel de personnes à la tête de la confédération, mais implique de remettre en place et en route l'organisation dont a besoin le monde du travail en France. C'est là tout l'enjeu du 53^{ème} Congrès de notre CGT.

□ ORGA/RENFORCEMENT

Au 28 février 2023 nous en sommes à 20 665 FNI et 211 568 timbres réglés. Une progression par rapport à 2020 de 91 FNI et 996 timbres.

En 2022, 1 052 nouveaux adhérents nous ont rejoints, ainsi que la création de 28 nouvelles bases.

Et ceci, alors qu'en 2022, nous avions encore 193 syndicats d'entreprises qui n'avaient rien réglé.

Ceci démontre que le rapport entre lutte et syndicalisation est indéniable !!!!

□ 53^{ème} CONGRÈS du 27 au 31 mars à CLERMONT FERRAND

Les 35 mandats (31 actifs et 4 retraités) sont enfin validés. Au vu de la validation tardive la préparation du Congrès a été compliquée à préparer, voire inexistante pour certains délégués.

Des réunions avec les mandats au Congrès et les syndicats de la FNIC ont eu lieu dans toutes les régions. Dans la majorité des réunions, il est ressorti que nos syndicats n'étaient pas d'accord pour valider le rapport d'activité de la direction confédérale actuelle et, encore moins, valider le document d'orientation proposé pour les 3 ans à venir.

□ CONFÉRENCE UFR

La 11^{ème} conférence se déroulera aux Issambres du 4 au 6 avril 2023.

À ce jour, seulement 49 Camarades sont inscrits. Il faut que les syndicats envoient en URGENCE leurs inscriptions.

□ POINT FORMATION

La formation du 6 au 10 mars à Lyon a été reprogrammée du 26 au 30 juin.

Seulement 4 Camarades sont inscrits à la formation CSSCT, du 24 au 28 avril.

Formation niveau 1 du 22 au 26 mai à Martigues, et aussi du 05 au 09 juin à Harfleur.

Formation CSE du 12 au 16 juin, à Montreuil, 5 inscrits actuellement.

La fédération en lien avec le cabinet JDS a organisé un Webinaire le 17 mars de 9h30 à 13h ayant pour thème « Environnement juridique des mouvements de luttes ».

Coup de tonnerre

Changement de cap dans notre CGT...

⇒ **52,86% des congressistes n'ont pas adopté le rapport d'activité (CONTRES + ABSTENTIONS)**

Les votes du rapport d'activité, qui ont eu lieu ce mardi 28 mars 2023, sont un véritable camouflet à la ligne ultra réformatrice développée depuis plus de 40 ans. Celle-ci a été initiée par Georges Seguy, continuée par Louis Viannet, accentuée par Bernard Thibault et Philippe Martinez. Ce rapport d'activité, qui est censé sanctionner les quatre dernières années de mandat de la direction confédérale validait en fait une forte dérive réformatrice, amorcée dès les congrès de Grenoble en 1978, dérivant vers un syndicalisme de négociations avec compromis voire compromissions. Finie la lutte des classes et l'affrontement Travail/Capital. Après plusieurs Congrès où l'opposition à cette stratégie s'est renforcée, le Congrès a enfin stoppé le processus.

En effet, ce vote est en général cohérent avec celui qui sera effectué jeudi après-midi sur les orientations à donner pour les trois prochaines années. La direction confédérale sortante est donc battue et doit se retirer, au profit d'une direction qui sera enfin à la hauteur des enjeux. Il est donc urgent que le CCN se réunisse et en tire les conséquences pour que le Congrès se déroule bien et que notre CGT en sorte grandie et renforcée.

C'est d'autant plus important que le Congrès se tient dans une période de luttes intenses contre la loi adoptée sur les retraites et le passage à 64 ans. Ce vote est donc en phase avec la réalité que vivent les syndiqué.e.s, les militant.e.s, les travailleur.euses.

Finie la ligne réformatrice qui nie le rapport Capital/Travail qui n'a jamais été aussi violent, rapport qui démontre à quel point la lutte des classes fait des ravages dans notre monde, celui du travail.

Finie la ligne réformatrice qui place notre Organisation, ni plus ni moins, comme une simple concurrente des organisations réformatrices.

Finie la ligne réformatrice qui se fourvoie à trouver des compromis toujours défavorables aux salariés.

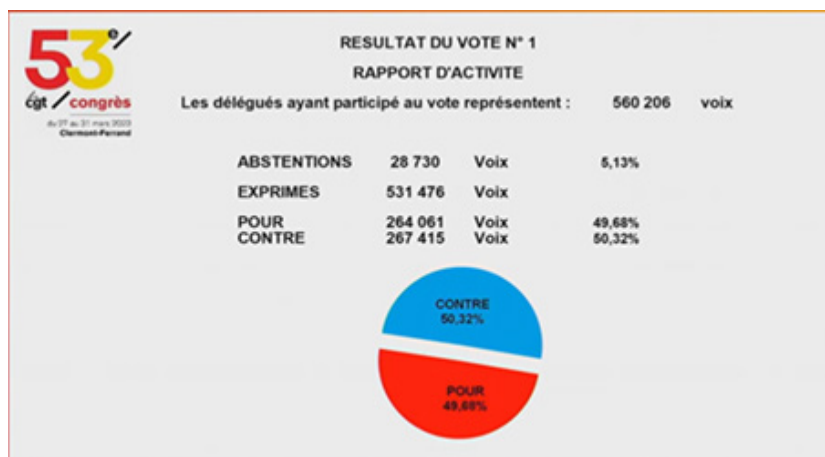
Finie la ligne réformatrice qui souhaite créer une nouvelle structure en intégrant la FSU et peut-être à court terme SUD/Solidaires, tuant ainsi notre Organisation et la rendant plus centrée sur les secteurs publics.

Finie la ligne réformatrice qui crache sur près de 130 ans d'Histoire.

Finie la ligne réformatrice qui abandonne le peuple des travailleurs pour parader dans les salons parisiens et bruxellois avec la CFDT et les autres syndicats de traîtres.

Ce vote envoie un signal fort au gouvernement et au patronat. Il envoie aussi un signal fort à tous ces millions de travailleurs qui refusent de perdre tous leurs conquies.

Souhaitons à notre CGT un renouveau salutaire et un engagement pour œuvrer à la double tâche la satisfaction des revendications quotidiennes et la visée de la construction d'une société débarrassée du système capitaliste.



p.4 Tract "clefs en main" à diffuser massivement



UN GOUVERNEMENT HORS SOL !

Le président de la République et le gouvernement ont fait le choix du mépris du mouvement social qui s'exprime depuis maintenant plusieurs mois.

En déclarant que « la foule n'a pas de légitimité face au peuple qui s'exprime à travers ses élus », le Président semble oublier qu'il n'a pas de majorité absolue à l'Assemblée nationale, et que le gouvernement a frôlé la motion de censure à 9 voix.

La seule réponse du Président jupitérien à la colère des travailleurs : la répression, en bafouant la démocratie et en utilisant une répression qui nous rappelle les pages les plus sombres de notre histoire.

Il utilise toutes les méthodes (réquisitions, arrestations, pressions, ...) pour faire taire la colère des travailleurs et des citoyens par la force. Mais ses méthodes se retournent contre lui et son gouvernement et ne font qu'attiser la légitime colère du peuple.

Malgré le passage en force de la part du gouvernement et l'utilisation du 49-3, les grèves s'amplifient et touchent de plus en plus de secteurs.

Nous ne pouvons pas laisser passer cette insulte à la démocratie, mais surtout à la classe des travailleurs sans opposer une riposte d'une grande ampleur.

Si pour Sieur Macron et sa cour ce n'est pas le peuple qui gouverne, montrons-lui que sans les travailleurs l'économie s'arrête, plus aucune richesse n'est créée, que les actionnaires ne sont rien sans les travailleurs.

Nous sommes des millions, ils ne sont qu'une poignée, le retrait est à notre portée !

Pour cela, il nous faut amplifier le blocage de l'économie par la grève dans nos entreprises, en proposant aux salariés la mise en place de la reconductibilité de la grève, ayant pour but la désorganisation par l'arrêt de la production.

Nous devons aussi voir avec l'ensemble des syndicats à côté de nos entreprises, des Unions Locales, des Unions Départementales, ce que nous pouvons construire comme actions de blocage en territoire, pour arrêter la circulation de marchandises, donc des capitaux.

Que nous soyons dans une petite entreprise ou dans un grand groupe, nous avons tous le moyen d'agir pour gagner le rejet de cette réforme de recul social. C'est tous ensemble, que nous pourrons gagner.

Le gouvernement en place démontre toute sa fragilité avec l'utilisation de la répression judiciaire, mais aussi par l'utilisation de la force contre les manifestants. Il est débordé, acculé, devant un peuple qui en a marre d'être pris pour cible.

Dans la continuité de notre appel à la grève reconductible, jusqu'au 31 mars, la FNIC-CGT appelle ses Syndicats à maintenir les GRÈVES RECONDUCTIBLES jusqu'au 30 avril.



**Tous ensemble,
battons-nous
jusqu'à LA VICTOIRE !**